

Communiqué des commissaires de Petroplus Marketing SA

Küsnacht-Zürich, le 5 février 2013. Le juge du concordat compétent à Zoug a fixé l'audience d'homologation du concordat au 18 février 2013 à 14 heures. L'audience se tiendra au Palais de Justice (Gerichtsgebäude), Aabachstrasse 3, Salle N° 012, rez-de-chaussée, Zoug.

Pour de plus amples informations:

- Site Web des commissaires: www.sachwalter-petroplus.ch
- Filippo Th. Beck/Brigitte Umbach-Spahn, téléphone +41 (0)43 222 38 00, fax +41 (0)43 222 38 01